

# MOT D'OUVERTURE CONJOINT DES PTF DU CSFP

PAR MONSIEUR PHILIPPE VAN DAMME

AMBASSADEUR ET CHEF DE DELEGATION DE L'UNION  
EUROPEENNE AU CAMEROUN

9<sup>e</sup> réunion de la plateforme de dialogue sur les réformes des  
finances publiques

Hilton Hôtel, Yaoundé le 5 aout 2021

*Excellence* Monsieur le Ministre des Finances

*Excellence* Monsieur le Ministre de l'Economie, de la Planification et de  
l'Aménagement du Territoire *Monsieur le Président de la  
Madame le Présidente de la  
le Commission des  
membres de l'Assemblée*

Mesdames et Messieurs les Parlementaires

*Mesdames* Monsieur le *Président de la* *Chambre des Comptes*  
*représentant du Président*

Mesdames et Messieurs les responsables des Administrations en charge  
des Finances Publiques

*Chers* *Mesdames et Messieurs* *représentants* *des*  
Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers

Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé et de la  
société civile

Distingués invités

Au nom des Partenaires Techniques et Financiers, c'est un honneur et un plaisir pour moi d'ouvrir, avec vous, <sup>Excellence</sup> Monsieur le Ministre des Finances, la 9<sup>ème</sup> rencontre de la plateforme de dialogue sur les réformes des finances publiques au Cameroun.

Après une année marquée par la pandémie qui nous avait empêché de tenir notre réunion à mi-parcours en 2020, je me réjouis que nous puissions nous réunir à nouveau régulièrement, retrouver notre dynamisme et renforcer ainsi la qualité de notre dialogue et partenariat.

Permettez-moi aussi de féliciter les autorités pour l'approbation par le Conseil d'administration du FMI, des accords triennaux au titre de la Facilité Elargie de Crédit et du Mécanisme Elargi de Crédit, à hauteur de 175 % de la quote-part du pays, pour accompagner votre programme de réformes économiques et financières.

\*

\*

\*

Excellence Monsieur le Ministre,

L'octroi de cette facilité est à la fois une opportunité mais en même temps une responsabilité. Une responsabilité de gestion efficiente, efficace et transparente des fonds mis à la disposition de l'Etat, en tirant toutes les leçons des succès mais aussi des difficultés dans la mise en œuvre du Plan Global de Réformes de la Gestion des Finances Publiques et dans la gestion des Fonds COVID.

Rappelons en effet que nous sommes <sup>déjà</sup> à mi-parcours de la dernière année de la mise en œuvre de l'ambitieux Plan Global de Réformes de la Gestion des Finances Publiques 2019-2021, qui énonce <sup>des</sup> réformes importantes pour mettre le système de gestion des finances publiques du Cameroun en conformité avec les normes régionales et internationales.

Son objectif était de rendre plus efficace (1) la préparation budgétaire, (2) la mobilisation, la comptabilisation et la sauvegarde des recettes domestiques, des valeurs et des patrimoines publics, (3) le contrôle et la maîtrise de l'exécution budgétaire, (4) le renforcement des capacités d'audit et de vérifications aussi bien internes qu'externes, le tout dans un système où les actions de l'État s'inscrivent dans un cadre programmatique grâce à une approche holistique et participative.

Depuis son lancement en 2019, nous avons enregistré de réels progrès dans certains domaines. L'occasion nous est ici donnée de féliciter toutes les structures de mise en œuvre, mais surtout la Division des Réformes pour les efforts de coordination déployés quotidiennement afin de faire avancer l'exécution du Plan.

Nous aimerions ainsi souligner quelques progrès qui ont marqué le premier semestre de 2021 :

- La création et la tenue de la toute première réunion du comité de cadrage macroéconomique et budgétaire, qui représente un élément important pour la cohérence et la crédibilité des préparations budgétaires ;

- La tenue de la troisième édition du Débat d'Orientation Budgétaire ;
- L'adoption d'une Loi de Finance rectificative pour tenir compte de l'évolution du contexte macroéconomique au plan national et international. Ceci est d'ailleurs devenu un exercice récurrent pour les services du gouvernement, que nous apprécions à sa juste valeur ;
- L'amorce d'un débat sur les dépenses fiscales, accompagné par des mesures telles que la revue de la méthodologie d'élaboration du rapport sur les dépenses fiscales ainsi que la sensibilisation des Parlementaires sur cette thématique ;
- Les progrès dans la mise en œuvre de la stratégie de dématérialisation de la Direction Générale des Impôts ;
- Les efforts menés jusqu'ici pour améliorer la transparence dans le cadre du programme avec le Fonds monétaire international, notamment la publication de la liste des contrats passés dans le cadre de l'exécution des marchés COVID-19 comprenant les noms des entreprises et leurs bénéficiaires effectifs, et la publication du rapport semestriel d'exécution des dépenses COVID-19 pour la période jusqu'à fin Décembre 2020.

\*

\*

\*

Excellence Monsieur le Ministre,

Ces résultats positifs doivent toutefois être mis en rapport avec le nombre encore élevé de réformes qui n'ont pas encore été entièrement réalisées ou encore en attente d'initialisation. Nous pouvons ainsi noter que :

- Malgré les avancées appréciables accomplis par les régies financières, **le chantier de l'élargissement de l'assiette fiscale** doit être poursuivi grâce d'une part à des politiques équitables de partage de la charge fiscale et d'autre part au renforcement de la sécurisation, tout en améliorant le climat des affaires qui contribue à libérer le potentiel de substitution des importations souhaité sans retomber dans un protectionnisme qui crée des distorsions de marché et mine la compétitivité de l'économie.
- Après la mise en place du cadre légal de **la décentralisation** ainsi que l'installation des autorités décentralisées au terme des élections communales et régionales l'année dernière, il est important de finaliser les décrets de transfert des compétences et de prévoir un budget conséquent à partir de la Loi de Finances 2022 pour la mise en œuvre graduelle, effective et équitable de la décentralisation. Le processus de décentralisation en terme de compétence et de budget doit s'accompagner d'une amélioration de la gestion des finances publiques locales notamment à la lumière de la transparence et de la redevabilité - vis-à-vis de la population et vis-à-vis de l'Etat dans le cadre de l'élaboration du compte général de l'Etat.

- De même, nonobstant les résultats obtenus concernant **les rapports annuels sur la dépense fiscale** qui sont annexés aux projets de Loi des Finances, il est important d'en assurer une publication, notamment à travers le site web du Ministère des finances et des directions générales sous-tutelle, et dans la mesure du possible, d'assurer une sensibilisation du grand public sur la problématique. En effet, il est important de renforcer le dialogue avec la société civile et le secteur privé afin de concrétiser le devoir de redevabilité.
- Bien que les six **directives de la CEMAC** ont été officiellement adoptées et intégrées dans la législation camerounaise, leur mise en œuvre nécessite encore des efforts. En guise d'exemple, il faudra notamment s'assurer de la mise en œuvre effective du décret portant nomenclature budgétaire, et accélérer les travaux préparatoires à l'adoption dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, de la comptabilité patrimoniale, tel que stipulé par l'article 196 du Décret du 07 juillet 2020 du Président de la République portant Règlement Général de la Comptabilité Publique. La pleine mise en œuvre des différents Décrets et Lois transposant les six Directives de la CEMAC va substantiellement contribuer à améliorer la qualité et la gestion des données financières et patrimoniales ainsi produites.
- Nous souhaiterions à nouveau mettre l'accent aussi sur **le caractère fragmenté des systèmes informatiques**. Si des avancées sont constatées, le développement, la généralisation et

l'interconnexion des outils numériques et leur sécurisation demeurent un défi important à relever afin de permettre non seulement d'améliorer la qualité des données mais aussi la célérité dans la transmission, tout en améliorant le contrôle et la transparence et contribuant ainsi à une prise de décision plus éclairée dans la gestion des finances publiques.

- Enfin, au nom des PTF, nous tenons à souligner la situation de **la Chambre des Comptes** qui a démontré sa capacité à mener une analyse indépendante de l'utilisation des fonds publics, mais dont les résultats n'ont pas encore pu être présentés au Parlement. Nous sommes d'avis que l'utilisation efficace et efficiente des ressources publiques devrait demeurer une préoccupation majeure du gouvernement. **La publication du rapport d'audit de l'utilisation des fonds COVID** dans les meilleurs délais et l'organisation d'un débat parlementaire afin d'en tirer les conclusions administratives et judiciaires qui s'imposent, viendraient confirmer la détermination du gouvernement pour plus de transparence et de redevabilité dans la gestion des fonds publics et rassureraient les citoyens sur le respect des engagements pris par l'Etat dans la lettre d'intention au Fonds monétaire du 28 avril 2020 assurant « *that the financial assistance received is used for the intended purposes, in strict compliance with the provisions of the Law on the Code for Transparency and Good Governance in Public Finance Management (...) adopted in July 2018. (...) to commission an independent audit of this*

*spending at the end of the 2020 fiscal year and publish the results* ». En outre, il est extrêmement important pour la crédibilité de l'Etat et l'indépendance de la Chambre des Comptes que des moyens financiers suffisants lui soient alloués à l'avenir, à travers **une ligne budgétaire spécifique** et indépendante de celle de la Cour Suprême. De plus, l'adoption de l'avant-projet de « Code de juridictions financières » nous semble essentielle afin de garantir sa capacité à accomplir l'important mandat qui lui a été conféré par la Constitution et par les directives de la CEMAC.

- Le Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la question des finances publiques fut adopté en juillet 2018, en même temps que la loi portant « régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ». Cette dernière loi nous donne aussi l'occasion de rappeler nos attentes dans les diagnostics puis la **réforme dans la gestion des Entreprises publiques**, pour un meilleur fonctionnement de celles-ci ainsi que pour la rationalisation des subventions et le relèvement des ressources fiscales et non-fiscales de l'Etat.

\*

\*

\*

Excellency, Minister of Finance,

In the name of the partners here present, I would like to congratulate you and your teams once more for all the preparatory work and constructive collaboration that made possible the approval, exactly one



week ago, of the new three-year programme with the IMF. We are sure that this support for macroeconomic stability as well as the improving economic environment will present a strong momentum for further important reforms in public finance management in Cameroon.

As partners, we continue our committed support to the successful implementation of the national policies as lined up in the current plan of reforms both, technically and financially. We know that some delays on our side may also have contributed to not achieving all reforms as you might have desired, but we remain more than ever committed to align our various support programmes in a coordinated approach to achieve our objectives under your strong political leadership:

- The European Union is set to provide continued support to the Budget Reform Division;
- All partners around the table here are involved in supporting domestic revenue mobilisation, some with an important focus on the decentralised territorial communities (CTDs) in view of the effective implementation of the politically and critically important decentralisation process resulting from the Grand National Dialogue of the fall of 2019;
- The KfW supports the further digitalisation of the Directorate General for Taxation (DGI) through the implementation of an Integrated Tax Management Software;
- The World Bank and GIZ support the budget preparation stages;

- The African Development Bank, the IMF and the World Bank support budget execution by strengthening the efficiency of public procurement and investment, as well as public enterprise reform;
- The AFD supports the optimization of cash management and the modernization of public accounting; the European Union contributes to an improved production of financial and budgetary statistics;
- The AfDB and the European Union support strengthening the control architecture, including the judicial, parliamentary, and budget control processes.

\*

\*                      \*

Excellency, Minister of Finance,

Our engagements will of course outlive the timeframe set for the current reform plan. We look forward to discussing how to continue from 2022 onwards, catching up what has not been achieved so far and identifying new objectives that we are willing to achieve together.

In this regard, it may be important to reflect jointly on the financing requirements and the managerial challenges related to the implementation of those old and new reforms. Linking reforms to existing support programmes, such as the new IMF programme, can enhance focus and efficiency. After all, it is of outmost importance to make sure efforts and achievements are sufficiently acknowledged and funded to maintain a conducive reform dynamic.

This may also require a revision of the monitoring tools, prioritising and sequencing the reform agenda, identifying the various intermediate steps required to achieve our goals and adding a timeline for each step.

\*

\*

\*

Avant de conclure notre propos, permettez-nous Excellence, Monsieur le Ministre, de vous remercier encore pour l'organisation de cette importante rencontre.

Je vous remercie de votre aimable attention.